



Rapport D'Orientation Budgétaire 2021

SOMMAIRE

Préambule	page 2
1. Contexte	page 2
1.1 Rétrospective 2016 – 2020	page 2
1.2 Evolution des épargnes	page 3
1.3 Politique des ressources humaines	page 5
1.4 Une dette maîtrisée	page 5
2. Les orientations budgétaires	page 6
2.1 Des recettes d'exploitation constantes	page 7
2.2 Evolution des dépenses d'exploitation contrôlée	page 7
2.3 Autofinancement	page 8
2.4 L'investissement pour 2021	page 9
3. Prospective	page 10
Annexes	
1/ Etat des charges fiscales	page 12
2/ Tableau de synthèse du budget primitif 2021	page 13

PREAMBULE

Cadre juridique

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est un exercice réglementaire imposé par l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales. Il doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif. Sans aucun caractère décisionnel, c'est une étape essentielle de la vie démocratique d'une ville.

Il permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigureront les priorités déclinées dans le projet de budget primitif et d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Le rapport d'orientation budgétaire doit comprendre des informations sur l'analyse rétrospective, prospective, sur les principaux investissements et sur le niveau de la dette et son évolution.

Pour les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport comporte, au titre de l'exercice en cours, ou, le cas échéant, du dernier exercice connu, les informations relatives à la masse salariale ainsi que la structure et l'évolution des effectifs, à l'évolution des dépenses de personnel comportant des éléments sur les composantes de la rémunération ainsi qu'à la durée effective du temps de travail.

Un exemplaire du rapport d'orientation budgétaire doit être adressé au représentant de l'Etat, à la Métropole et être publié.

1. Contexte

Cette année encore, les orientations budgétaires revêtent un caractère particulier en raison de la crise sanitaire liée à l'apparition de la COVID-19. Cette dernière rend plus difficile l'estimation des prévisions budgétaires par rapport aux années précédentes. A tout moment, elle pourra avoir des répercussions sur les dépenses et les recettes de notre budget, selon l'évolution de la situation sanitaire et ses conséquences sur l'activité économique des entreprises et des particuliers.

En ce qui concerne les ports, l'impact sur les recettes n'a pas été aussi important que prévu. Bien au contraire pour le port de La Capte.

C'est donc dans ce contexte que les orientations budgétaires 2021 se définissent, faisant l'objet d'une juste mesure pour mener à bien nos missions et la réalisation des projets d'équipement attendus par nos usagers.

1.1 Rétrospective 2016 - 2020

L'exécution des budgets en section d'exploitation des cinq dernières années se présente selon la synthèse ci-dessous. L'excédent annuel est variable. Il oscille entre 30 et 40 K€.

Chapitres	Comptes administratifs - En K€				
	2016	2017	2018	2019	Provisoire 2020
Atténuations de charges			3		
Produit des services, du domaine & ventes	257	260	267	262	261
Autres produits de gestion courante		0	0	0	0
Produits exceptionnels	30	2			3
Opérations d'ordre	2	2	2	2	
s/total des recettes	289	263	272	264	264
Variation en %	12%	-9%	3%	-3%	0%
Résultat reporté	43	89	108	48	83
Total des recettes	332	352	379	312	347

Charges à caractère général	53	79	74	63	69
Charges de personnel	32	37	39	36	34
Charges financières	18	15	13	11	10
Charges exceptionnelles	4	2	2	2	2
Impôts sur les bénéfiques	3	18	11	3	3
Opérations d'ordre	94	93	100	114	108
Total des dépenses - en K€	203	245	239	229	225
Variation en %	-13%	20%	-3%	-4%	-2%

Le produit des services, essentiellement constitué des redevances d'amarrage, représente l'intégralité des recettes courantes. Il a évolué de 1,44 % avec une évolution des tarifs de 1% en 2017 et en 2018.

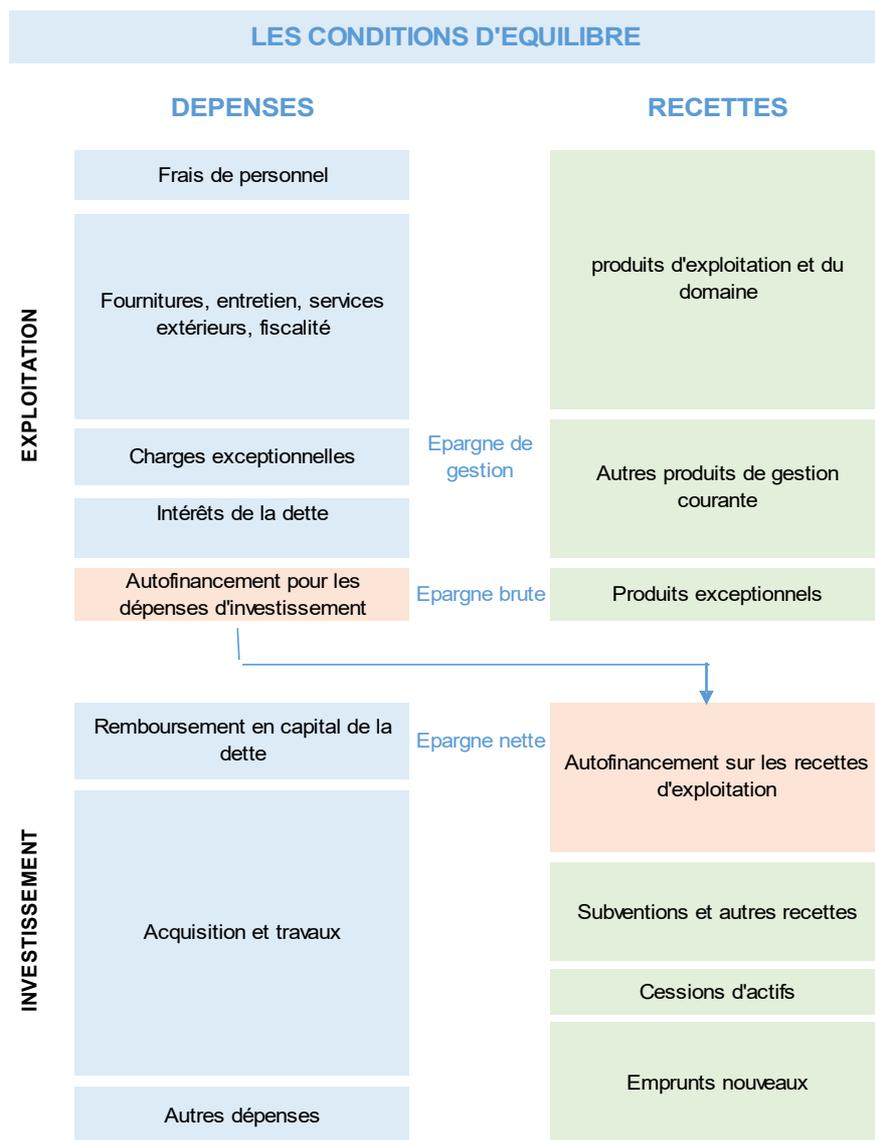
S'agissant des charges, elles diminuent depuis 2017 passant de 245 K€ à 225 K€ en 2019. Cette tendance s'explique principalement par la baisse des frais de transport des sédiments liés aux dragages et de l'impôt sur les bénéfiques.

1.2 Evolution des épargnes

L'épargne brute correspond au solde des opérations réelles de la section d'exploitation, y compris les intérêts de la dette et qu'elle constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer à la fois le remboursement en capital de la dette [équilibre réel] et son équipement au travers de l'épargne nette. C'est un indicateur qui permet de mesurer la bonne santé financière de la section d'exploitation et de connaître la capacité à investir.

Lorsqu'une collectivité souhaite réaliser des dépenses d'investissement (hors dette), elle peut les financer :

- En obtenant des subventions ;
- Et/ou en ayant recours à l'autofinancement soit en réalisant des économies de gestion soit en augmentant les recettes ;
- Et/ou en recourant à l'emprunt selon la nature de l'équipement.



Ces dernières années, notre équipe a décidé d'agir modérément sur les tarifs. Cette décision implique d'effectuer des choix de gestion permettant de garder de bons niveaux d'épargnes.

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Provisoire 2020
Recettes réelles d'exploitation	287	262	270	262	264
Dépenses réelles d'exploitation	109	152	139	115	117
Epargne brute	178	110	131	147	147
Remb. En capital de la dette	61	62	63	64	66
Epargne nette	117	47	68	83	81
Taux d'épargne brute	61,99%	41,99%	48,57%	56,20%	55,58%
Capital restant dû au 31/12	510	448	385	321	256
Capacité de désendettement	2,87	4,08	2,93	2,17	1,74

Sur cette période, le taux d'épargne varie entre 42 % et 56 %. L'année 2016 s'est remarquable avec un taux d'épargne à 62 % expliqué par l'encaissement d'une recette exceptionnelle à hauteur de 30 K€ (dégrèvement de taxe foncière et remboursement d'impôt sur les sociétés).

Ces bons niveaux permettent de ne recourir à l'emprunt que de manière très modérée puisque le dernier emprunt souscrit date de 2015. La capacité de désendettement est passée 2,87 en 2016 à 1,74 en 2020.

Rappelons que la capacité de désendettement correspond à la vitesse en nombre d'années, à laquelle la collectivité rembourse l'intégralité de son stock de dette via le volume de son épargne brute. Il s'agit donc du rapport entre l'épargne brute (hors résultat reporté) et le capital restant dû au 31 décembre de l'année.

1.3 La politique des ressources humaines

Depuis 2016, un effort particulier a été réalisé sur la gestion du personnel ce qui a permis une réduction de pratiquement 50 % de la masse salariale.

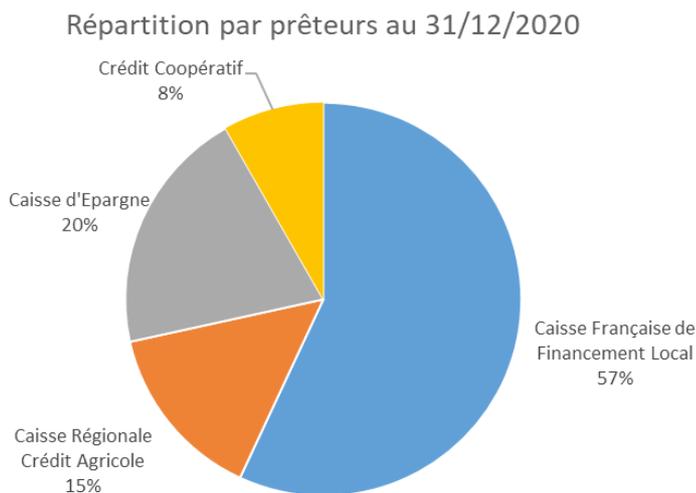
Le personnel affecté à la gestion des ports est composé d'agents permanents et de saisonniers. Ainsi, ½ équivalent temps plein de catégorie C est affecté à l'année au port de La Capte complété par 1 mois saisonnier.

Le personnel administratif et technique de la ville et du port Saint-Pierre impacte le budget de ce port annexe au travers d'une refacturation qui représentait 10 K€ en 2020.

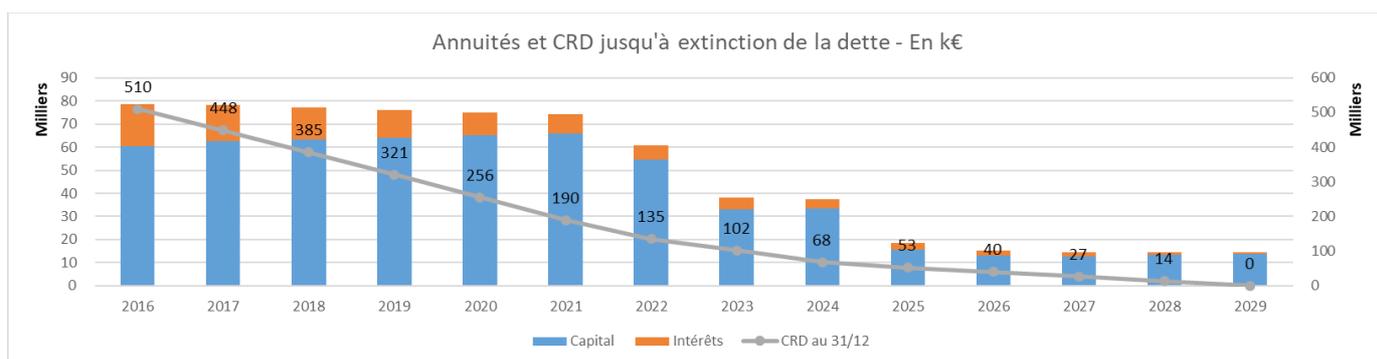
Les charges de personnel représentent en moyenne 28% des dépenses réelles d'exploitation.

1.4 Une dette maîtrisée

Au 31 décembre 2020 le capital restant dû s'élevait à 256 K€ réparti entre quatre partenaires financiers.



A titre indicatif, le graphe ci-dessous indique le niveau des annuités et du capital restant dû jusqu'à extinction de la dette. Cette tendance est modifiée chaque année en fonction des emprunts réellement contractés.



Ce graphique montre une chute importante de l'annuité en 2023 correspondant à deux fins de contrats. En 2024, ce sont trois autres contrats qui arriveront à échéance.

Sur les huit contrats de prêt que compte ce budget, 6 sont à taux fixe soit 84 % du capital restant dû. Le taux moyen de la dette est de 3,32 %.

La charte de bonne conduite classe les emprunts selon les risques qu'ils font porter sur les collectivités locales. Ainsi, 92 % de la dette sont classifiés A1 « risque faible » (taux fixe et variable simple ; indices zone euro). Les 8% restant sont classifiés C1 (option d'échange ; indices zone euro).

2. Les orientations budgétaires

En termes de ressources, l'hypothèse de travail qui a conduit à ce projet de budget est la stabilité des tarifs, et, comme nous l'avons constaté en 2020, pas d'impact lié à la crise sanitaire.

Les prévisions en dépenses évoluent plus largement pour tenir compte des augmentations liés aux contrats et à la fiscalité (+2%) mais surtout à la charge de transport des sédiments qui dépend des volumes extraits et qui ne seront connus qu'après l'opération de dragage.

Dans ces conditions, les recettes d'exploitation sont estimées à 363 K€ et les dépenses à 249 K€ comme vous le montre la synthèse par chapitre ci-dessous.

Chapitres	Crédits 2020 : BP + DM	CA provisoire 2020	Projet 2021	V° BP/Crédits 2020	V° BP/CA 2020
Résultat reporté	83	83	99	19%	19%
Produit des services, du domaine & ventes	252	261	261	4%	0%
Produits exceptionnels	0	3	0		-100%
Opérations d'ordre	2	0	3	72%	
Total des recettes - en K€	336	347	363	8%	5%
Charges à caractère général	85	69	77	-9%	12%
Charges de personnel	39	34	38	-2%	14%
Autres charges de gestion courante	1	0	0		
Charges financières	10	10	10	6%	8%
Charges exceptionnelles	2	2	2	0%	16%
Impôts sur les bénéfices	20	3	11	-47%	246%
Opérations d'ordre	108	108	110	2%	2%
Total des dépenses - en K€	265	225	249	-6%	11%
Solde de l'exercice	72		114		

2.1 Des recettes d'exploitation constantes

L'évaluation des recettes d'exploitation s'effectue à partir des réalisations des années antérieures corrigée d'évènements pouvant affecter à la hausse ou à la baisse le produit. L'an passé, la crise sanitaire nous a fait craindre une baisse de notre produit issu des redevances d'amarrage. Contre toute attente, ce phénomène ne s'est pas produit, bien au contraire. Pour un budget voté de 250 K€, les réalisations ont été de 259 K€.

Le produit de 2020 sera donc reconduit soit une somme de 259 K€ dont 67 % proviennent des postes passagers.

	2016	2017	2018	2019	Provisoire 2020	Projection 2021	V° 2021/2020
Abonnés	86 965	87 243	86 685	86 582	85 027	85 000	-2%
Passagers	169 360	171 615	179 002	174 090	174 081	174 000	0%
TOTAL	256 325	258 858	265 687	260 672	259 108	259 000	0%
Evolution		0,99%	2,64%	-1,89%	-0,60%	-0,04%	

Le produit relatif à la liste d'attente est inscrit pour une somme de 1 900 € et le résultat reporté sera de 99 K€ alors qu'il était de 83 K€ l'an passé.

2.2 Evolution des dépenses d'exploitation contrôlée

La qualité d'accueil et du service doivent être maintenue à un haut niveau d'exigence ce qui nous contraints d'une manière générale, à poursuivre nos efforts en matière de gestion : optimisation des coûts des prestations, modification d'organisations, maîtrise de la masse salariale

Ainsi, en termes d'accueil, l'amplitude horaire des capitaineries demeurera inchangée. Une attention particulière sera portée sur la propreté des extérieurs et des sanitaires mis à disposition du public et des usagers. Ainsi, une équipe « régie », mutualisée sur les quatre ports, composée de deux agents et d'un saisonnier vient remplacer depuis le 1^{er} janvier 2021, l'entreprise attributaire du marché de nettoyage des locaux permettant une prestation de meilleure qualité ainsi qu'une meilleure réactivité. Cette charge, portée sur le budget du port Saint-Pierre, sera refacturée aux ports annexes au prorata des surfaces nettoyées.

Les dépenses réelles d'exploitation sont estimées à 139 K€. Elles sont complétées des dotations aux amortissements à hauteur de 110 K€.

- Les charges générales

Ces charges représentent 55 % des dépenses réelles d'exploitation avec une enveloppe de 77 K€ dont les plus importantes sont le transport des sédiments consécutif au recalibrage du port estimé à 12 K€ et les charges fiscales, hors impôt sur les bénéfices, pour 31 K€.

Les autres charges sont des dépenses courantes d'entretien, téléphonie, fluides...

- Les charges de personnel

L'inscription au budget primitif 2021 devrait représenter 38 K€. Cette prévision tient compte de la rémunération du ½ équivalent temps plein et de l'emploi saisonnier (24 K€) ainsi que de la refacturation du personnel administratif et technique de la ville et du port Saint-Pierre (15 K€) qui intègre cette année l'équipe de nettoyage des locaux.

- Les charges financières

Le budget prévoit 10 K€ d'intérêts échus ou à échoir soit 7% des dépenses réelles d'exploitation.

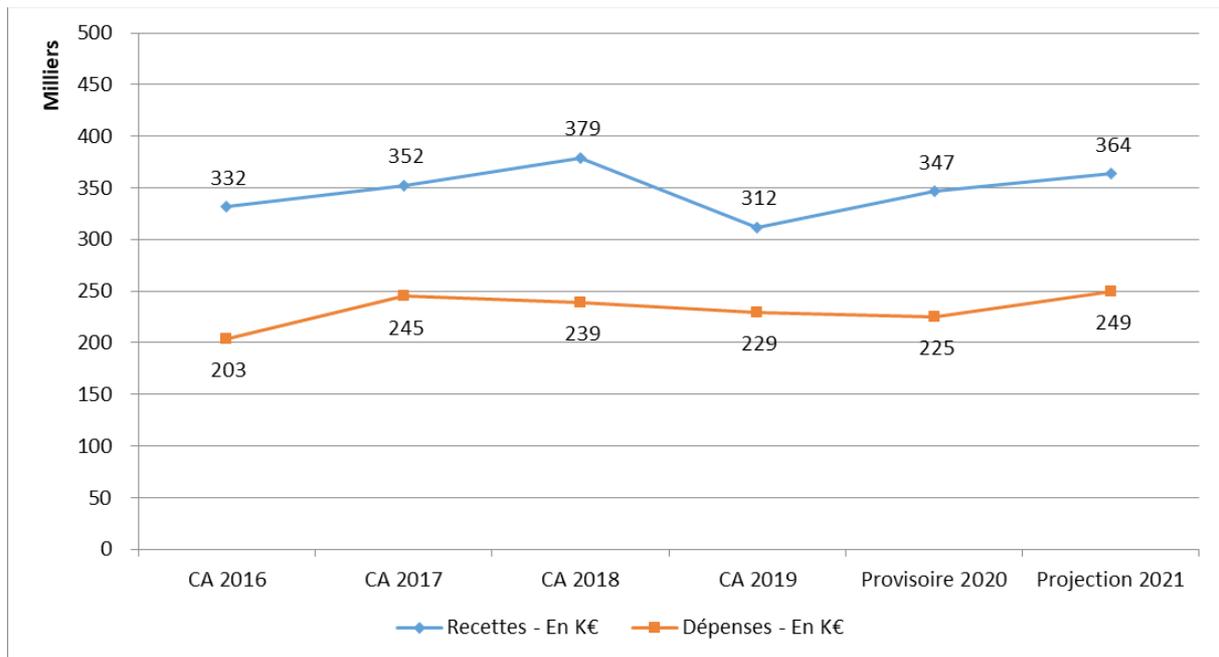
Ce montant tient compte du remboursement d'un emprunt à souscrire pour les travaux de modification de la digue. Le montant de cet emprunt devrait s'élever à 1,6 M€.

- Les autres charges

Les autres charges rassemblent quelques charges exceptionnelles pour une somme de 300 €. Il conviendra d'y ajouter la subvention à l'association SNCP d'un montant identique à 2020 soit un peu moins de 2 K€. L'enveloppe affectée à l'impôt sur les bénéfices sera de 11 K€ du fait de l'augmentation des recettes en 2020.

2.3 Autofinancement

Les réalisations des années passées servent de socle à la construction du budget à venir. En fonction du contexte des ajustements sont opérés. Ainsi, l'évolution des dépenses et des recettes se présente synthétiquement de la manière suivante :



En termes d'autofinancement, virement de la section d'exploitation vers la section d'investissement et les dotations aux amortissements, celui-ci se calcule à 224 K€ alors qu'il était de 180 K€ au budget 2020.

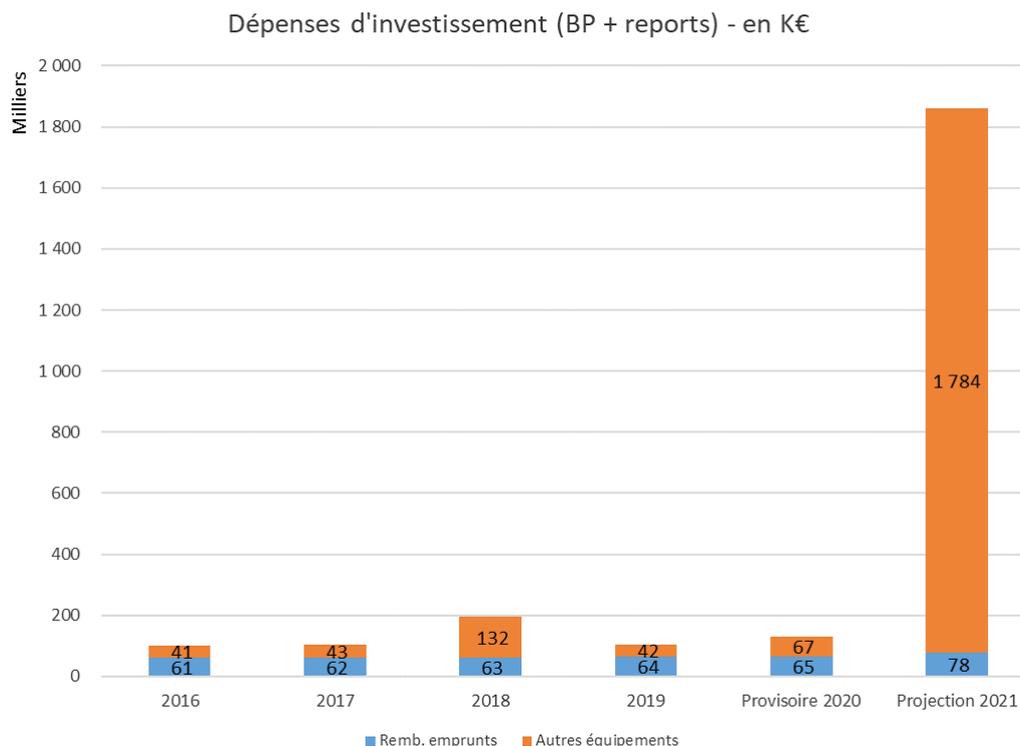
2.4 L'investissement pour 2021

En plus du remboursement de la dette à hauteur de 78 K€, la somme de 1,75 M€ sera portée au budget primitif en complément des reports de la gestion 2020 qui s'élèvent à 35 K€.

2021 sera une année importante puisque débiteront les travaux de modification de la digue entraînant la création de 39 postes d'amarrage supplémentaires.

Ces dernières années, nous avons toujours eu l'objectif de constituer une épargne suffisante nous permettant d'autofinancer le programme d'équipement. Etant donné les sommes proposées en 2021, ce budget prévoit un complément de financement par un emprunt d'environ 1,6 M€. Ce montant prévisionnel sera révisé en fonction du montant réel des travaux résultant de l'appel d'offres et de l'épargne disponible réelle.

L'emprunt s'effectuera prioritairement sur la base d'un taux fixe puisque les conditions du marché bancaire sont très favorables.



Les projets 2021 se déclinent ainsi :

Domaine / projet	Montant	%
PLAN D'EAU	1 747 200	100%
Modification de la digue		
Recalibrage		
Enfouissement réseaux		
Projecteurs solaires		
Alarme IP		
BUREAU ET INFORMATIQUE	2 100	0%
Total général	1 749 300	

4. Prospective

L'inscription d'un emprunt de 1,6 M€ mérite une analyse de son impact sur les années à venir.

En termes de recettes, cette simulation ne prévoit pas de modification tarifaire. Par contre, les travaux de la digue devraient engendrer 100 K€ de produits supplémentaires dès 2022, et, à compter de 2023, la libération du canal impliquera une baisse de 30 K€.

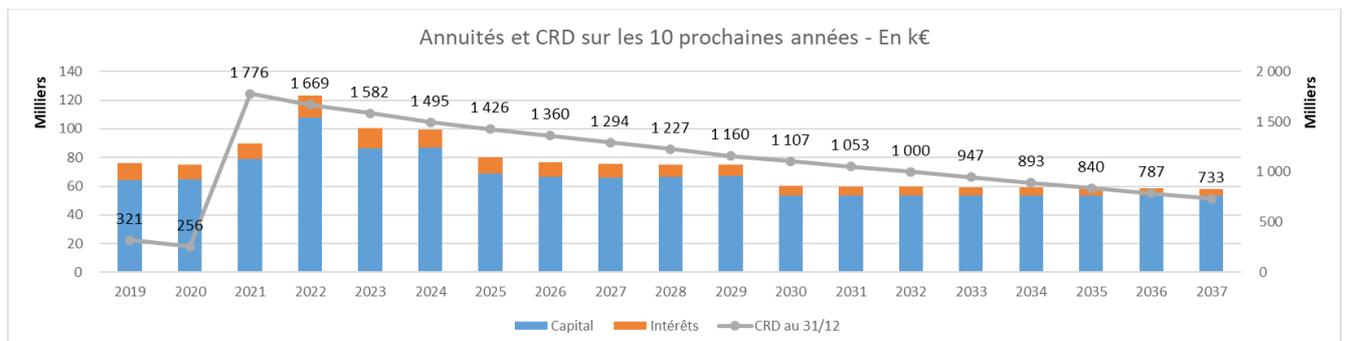
En dépenses, nous comptons sur une stabilité des charges générales. Les charges de personnel quant à elles évolueraient de 2% par an. Les frais financiers incluent le remboursement du nouvel emprunt.

Selon ces hypothèses, l'impôt sur le bénéfice tend à augmenter. Malgré tout, le taux d'épargne reste supérieur à 50%.

La capacité de désendettement sera élevée en 2021 avec 14,65 années mais devrait retrouver un niveau raisonnable dès 2022 avec 8,32 années.

Chapitres	CA 2019	Provisoire 2020	Projection 2021	Projection 2022	Projection 2023	Projection 2024
Produit des services, du domaine & ventes	262	261	261	361	331	331
Recettes exceptionnelles (hors cessions)	0	3	0	0	0	0
Recettes d'exploitation - en K€	262	264	261	361	331	331
Variation %	-3%	1%	-1%	38%	-8%	0%
Charges à caractère général	63	69	77	77	77	77
Charges de personnel	36	34	38	39	40	41
Autres charges de gestion courantes	0	0	0	0	0	0
Charges financières	11	10	10	16	14	12
Impôt sur les bénéfices	3	3	11	26	18	18
Charges exceptionnelles	2	2	2	2	2	2
Dépenses d'exploitation - en K€	115	117	139	160	151	151
Variation %	-17%	2%	19%	15%	-6%	0%
Epargne brute	147	147	122	200	179	180
Remb. En capital de la dette	64	65	78	108	87	87
Epargne nette	83	82	44	93	93	93
Taux d'épargne	56%	56%	47%	56%	54%	54%
Capital restant dû	321	256	1 776	1 669	1 582	1 495
Capacité de désendettement	2,17	1,74	14,58	8,32	8,82	8,31

La simulation d'un emprunt de 1,6 M€, remboursable sur 30 ans au taux fixe de 0,6%, modifie significativement la courbe d'extinction de la dette dont le terme glisserait de 2030 à 2051.



Annexes :

EVOLUTION DES CHARGES FISCALES

Type	2016	2017	2018	2019	2020	Projection 2021
Contribution Foncière des Entreprises	1 142	1 122	1 144	1 170	1 166	1 250
Taxes foncières	24 010	47 926	24 384	24 299	24 583	25 300
Redevance domaniale	1 882	1 889	1 921	1 996	2 033	2 050
Impôts sur les bénéfices	-2 242	16 731	11 200	2 791	561	10 700
TOTAL des charges fiscales	24 792	67 668	38 649	30 256	28 343	39 300
Dépenses réelles d'exploitation	109 087	151 801	138 805	114 878	117 170	139 914
Poids des charges fiscales / DRE	22,73%	44,58%	27,84%	26,34%	24,19%	28,09%

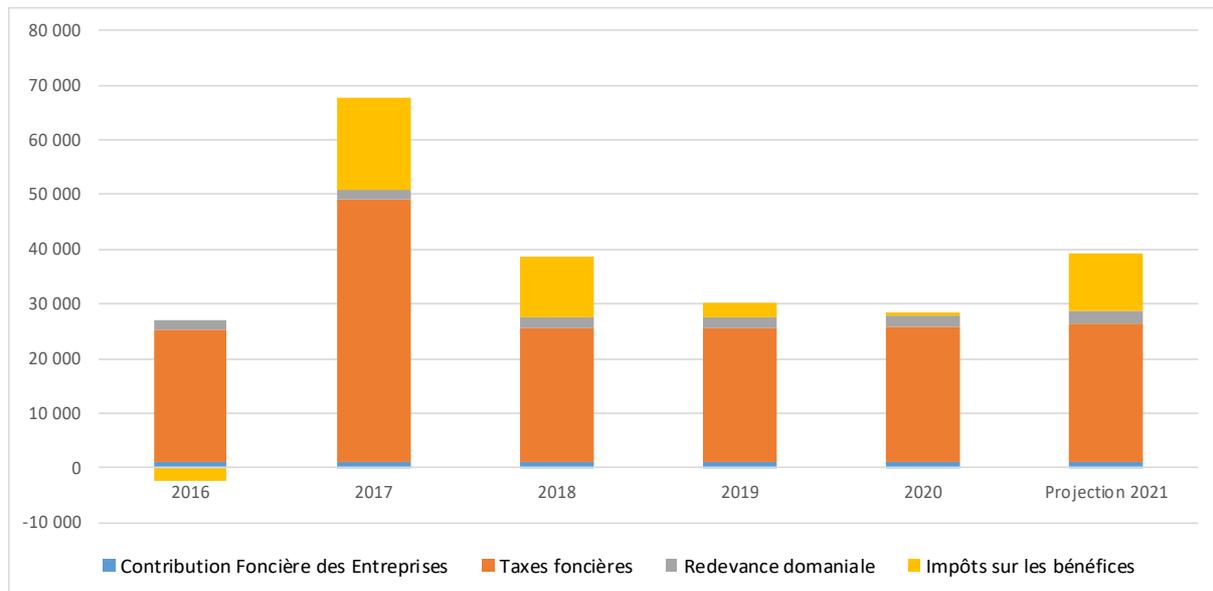


TABLEAU DE SYNTHÈSE DU PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2021

SECTION D'EXPLOITATION					
	Crédits 2020 :		Projet 2021		
	BP + DM		BP + DM		
TOTAL DES DEPENSES	336 435	363 506			
TOTAL DES RECETTES	336 435	363 506			
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	85 005	77 269	002 - RESULTAT REPORTE	82 958	98 976
012 - CHARGES DE PERSONNEL	39 195	38 432	013 - ATTENUATION DE CHARGES		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	771	455	70 - PRODUIT DU DOMAINE ET DES SERVICES	251 525	260 900
66 - CHARGES FINANCIERES	9 792	10 356	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0	280
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 160	2 160	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0
68 - PROVISIONS			78 - REPRISE SUR PROVISIONS		
69 - IMPOT SUR LES BENEFICES	4 900	10 700			
AUTOFINANCEMENT	194 612	224 134			
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	107 938	109 990	042 - OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	1 952	3 350
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	86 674	114 144			
SECTION D'INVESTISSEMENT					
TOTAL DES DEPENSES	230 782	2 014 885	TOTAL DES RECETTES	230 782	2 014 885
			AUTOFINANCEMENT	194 612	224 134
040 - OPERATIONS D'ORDRE SE SECTION A SECTION	1 952	3 350	042 - OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	107 938	109 990
041 - OPERATIONS A L'INTERIEUR DE LA SECTION		149 200	041 - OPERATIONS A L'INTERIEUR DE LA SECTION		149 200
			023 - VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	86 674	114 144
001 - RESULTAT ANTERIEUR REPORTE			001 - RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	36 170	12 402
			1068 - AFFECTATION DU RESULTAT		22 633
16 - REMBOURSEMENT EN CAPITAL	66 000	78 000	16 - EMPRUNTS NOUVEAUX		1 606 516
EQUIPEMENT	144 986	1 749 300	13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	45 000	0			
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	99 986	49 300			
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		1 700 000			
RESTES A REALISER	17 844	35 035	RESTES A REALISER		